

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ISIDORE

SÉANCE DE CONSULTATION PUBLIQUE
TENUE LE 7 NOVEMBRE 2016 À 20 H 00

POUR LES FINS DE L'ADOPTION DU RÈGLEMENT SUIVANT :

Projet de règlement no 287-2016 portant sur la localisation des cases de stationnement et les abris de toile sur le territoire et modifiant le règlement de zonage no 160-2007 (175-2007, 181-2008, 182-2008, 202-2009, 209-2010, 212-2010, 217-2010, 221-2011, 223-2011, 230-2012, 231-2012, 233-2012, 234-2012, 245-2013, 252-2013, 256-2014, 259-2014, 261-2014, 262-2014, 263-2014, 264-2014, 270-2015, 272-2015, 275-2015, 280-2016 et 281-2016)

Sont présents :

M. Réal Turgeon, maire
Mme Carole Brochu, conseillère
M. Martin Boisvert, conseiller
Mme Diane Rhéaume, conseillère
M. Daniel Blais, conseiller
Mme Bernyce Turmel, conseillère
Mme Hélène Jacques, conseillère
Mme Louise Trachy, directrice générale et secrétaire-trésorière

Monsieur le maire présente et explique le projet de règlement suivant :

No 287-2016 : ce projet de règlement vise à modifier les normes portant sur la localisation des cases de stationnement pour les jumelés et les abris de toile sur le territoire.

Après que le maire ait répondu aux questions de l'assistance, la séance de consultation publique est close à 20 h 15.

Adopté ce 5 décembre 2016.

Réal Turgeon,
Maire

Louise Trachy, g.m.a.
Directrice générale
et secrétaire-trésorière
